Tournoi National B
Jimmy Cusseau
Nantes Saint Médard de Doulon

Règlement

Article 1 : Organisation

La Saint Médard de Doulon organise le samedi 8 mai 2027 et dimanche 9 mai 2027 son tournoi National, homologué le XX/XX/XXXX par la Fédération Française de Tennis de table sous le numéro : XXXX/2026-B. Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.

Le tournoi se déroulera à l'adresse suivante :
Complexe Sportif Mangin Beaulieu
2, rue Louis Joxe 44200 NANTES

Le juge-arbitre sera M. Baptiste DESHAIES assisté de membres du club.

Article 2 : Matériel et infrastructure

La Saint Médard de Doulon met à votre disposition 28 tables.
Des balles plastiques blanches de la marque Butterfly R40+ homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs.

Article 3 : Inscriptions

Les participants devront être titulaires d'une licence FFTT traditionnelle, validée au plus tard le 7 mai 2027. Si la mention « En règle avec la certification médicale » n'apparaît pas sur la licence, le joueur devra fournir un certificat médical en cours de validité, avec la mention "en compétition", datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs. Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre chronologique **jusqu'au vendredi 7 mai 2027 à 15h pour l'ensemble des tableaux**.

Un seul mode d'inscription est possible, en remplissant le formulaire à l'adresse suivante :

https://www.helloasso.com/associations/nantes-saint-medard-de-doulon/evenements/tournoi-national-nantes-smd-2026

Les joueurs ou joueuses éliminés de tous leurs tableaux auront la possibilité de s'inscrire, sur place, dans un tableau supplémentaire, avec l'accord du Juge-arbitre.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 30 avril 2027.

Article 4 : Tableaux

Les inscriptions seront limitées à deux tableaux par joueur et par jour.
Si un joueur est éliminé des 2 tableaux de la journée, il a la possibilité de s'inscrire à un 3e tableaux si les conditions d'inscription sont réunies.
Tous les tableaux sont mixtes, sauf le tableau F qui est réservé aux féminines. Les poussins, poussines ne peuvent s'inscrire que dans le tableau jeunes.
Le nombre de places dans chaque tableau est donné à titre indicatif et pourra être ajusté selon l'évolution du nombre d'inscrits.
Les classements pris en compte sont ceux de la 2ème phase de la saison 2026/2027.

Samedi :

N°	Tableaux	Droits d'inscription	Horaires	Horaires estimatifs des finales	Nombre de places
A	500 à 799	8 €	9h00	19h10	72
B	500 à 1299	8 €	10h15	19h45	72
C	500 à 999	8 €	11h30	19h45	72
D	500 à 1499	8 €	12h45	20h15	72
E	Jeunes - 15 ans 500 à 699	5 €	14h00	18h30	36
F	TC dames	8 €	14h00	19h10	18
G	500 à 1699	8 €	15h15	22h00	72
H	500 à n° 500	9 €	16h30	22h00	48

Dimanche :

N°	Tableaux	Droits d'inscription	Horaires	Horaires estimatifs des finales	Nombre de places
I	500 à 899	8 €	8h30	19h50	72
J	500 à 1799	8 €	9h45	19h50	72
K	500 à 1199	8 €	11h00	20h30	72
L	500 à 699	8 €	12h15	21h00	72
M	Toutes catégories	10 €	13h30	21h30	36
N	500 à 1599	8 €	15h00	21h30	72
O	500 à 1999	8 €	16h30	21h30	48

Article 5 : Horaires et pointages

Les participants seront tenus de se présenter au pointage situé à l'entrée.
Tout joueur non enregistré au moment de la clôture du pointage, et qui n'aura pas prévenu de son retard éventuel, sera déclaré forfait.

L'ouverture de la salle sera effective à 8h00 le samedi et 7h30 le dimanche.

Article 6 : Formule sportive

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Les tableaux débuteront par des poules de 3 joueurs selon le nombre de participants. Les deux premiers de chaque poule disputeront un tableau à élimination directe.

Article 7 : Tenue

Une tenue sportive réglementaire sera obligatoire.

Les balles, fournies par l'organisation, seront de la marque Butterfly, et blanches. En conséquence, les tenues de jeu blanches seront interdites.

Article 8 : Arbitrage

Chaque joueur devra arbitrer la partie de poule qu'il ne joue pas. Pour les parties de tableau, les joueurs devront se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre. Des arbitres bénévoles du club organisateur pourront aussi être désignés.
Le vainqueur aura la responsabilité du retour à la table du juge-arbitre de la balle, de la plaquette, du crayon et de la feuille de scores correctement remplie.

Article 9 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée, et vous perdrez les points-classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Tout joueur qui ne répondrait pas à l'appel de son nom après plusieurs relances sera déclaré forfait (non excusé) pour le tableau concerné.

Article 10 : Disqualification

Tout joueur ou accompagnateur dont l'attitude serait manifestement déloyale, irrespectueuse ou nuirait à l'organisation de la compétition pourra être disqualifié de l'ensemble du tournoi et exclu de l'enceinte sportive.

Article 11 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de blessure survenant pendant la compétition.

Article 12 : Récompenses

La dotation totale est de 4500€.

Les récompenses seront remises en bons d'achats pour les tableaux jeunes, et en espèces pour les autres tableaux.

Les huit meilleurs joueurs de chaque tableau seront récompensés en fonction de la répartition ci-après :

Samedi :

		Répartition des dotations			
N°	**Tableaux**	**Vainqueur**	**Finaliste**	**1/2 finaliste**	**1/4 de finaliste**
A	500 à 799	65 €	35 €	15 €	8 €
B	500 à 1299	85 €	40 €	25 €	8 €
C	500 à 999	75 €	35 €	20 €	8 €
D	500 à 1499	90 €	45 €	25 €	8 €
E	Jeunes - 15 ans 500 à 699	Lots	Lots	Lots	Lots
F	TC dames	250 €	125 €	55 €	8 €
G	500 à 1699	110 €	55 €	35 €	8 €
H	500 à n° 500	230 €	100 €	60 €	9 €

Dimanche :

		Répartition des dotations			
N°	**Tableaux**	**Vainqueur**	**Finaliste**	**1/2 finaliste**	**1/4 de finaliste**
I	500 à 899	70 €	35 €	15 €	8 €
J	500 à 1799	150 €	75 €	40 €	8 €
K	500 à 1199	80 €	40 €	20 €	8 €
L	500 à 699	60 €	30 €	15 €	8 €
M	Toutes catégories	500 €	250 €	90 €	10 €
N	500 à 1599	100 €	50 €	30 €	8 €
O	500 à 1999	180 €	90 €	50 €	8 €

Article 13 : Restauration

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

Article 14 : Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué le vendredi 7 mai 2027 par le juge arbitre à partir de 18h dans la salle de tennis de table pour tous les tableaux.

Le tirage au sort des tableaux après les poules sera fait en direct sur place. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'appartenance à une même association pour le placement en poules puis pour le 1er tour complet de tableau.

Article 15 : Annulation de tableaux

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, en cas de nombre insuffisant de participants.

Article 16 : Mesures sanitaires

Les participants seront tenus de respecter les mesures sanitaires définies par les organisateurs.

Article 17 : Engagement

L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 18 : Points divergents

Le juge-arbitre aura toute latitude pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.
Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 19 : Aires de jeux

Les aires de jeux seront au minimum de 10m x 5m

Article 20 : Contacts

Arnaud Lelaing – 06 60 53 26 75 – tournoi.smdtt@gmail.com

Magdalena Bardin – 06 22 44 59 04 – tournoi.smdtt@gmail.com

Anthony Brion – 06 21 12 52 68 – tournoi.smdtt@gmail.com